



CONVOCATION

Conformément à l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, le Collège des Bourgmestre et échevins invite les conseillers à assister à la prochaine réunion du Conseil communal qui aura lieu

**le mercredi 11.02.2026 à 08:00 heures
dans la salle polyvalente (dernier étage Maison communale),
2, rue du Château, L-8385 Koerich**

**Art. 18 de la loi communale
modifiée du 13 décembre
1988**

Art. 18. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu;

en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le ministre de l'Intérieur.

aux fins de délibérer sur les points faisant l'objet de l'ordre du jour conformément à ce qui suit:

Séance publique

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 17.12.2025
2. Explication du président du comité d'école concernant la 2^e rentrée
3. Approbation de la convention relative aux activités de la Ligue des Associations sportives de l'enseignement fondamental asbl (LASEP) pour l'année 2025/2026
4. Approbation de la convention de partenariat dans le cadre de la stratégie « Génération sans tabac »
5. Approbation d'une demande de subside extraordinaire – 20 Joer Seniorentreff
6. Allocation d'un don dans le cadre du Nikloosmaart
7. Prise de connaissance des statuts de l'association AMPELOS asbl
8. Nouvelle composition du groupe climat de la Commune de Koerich
9. Compromis de cession entre la commune et Monsieur Marx Daniel
10. Approbation de la convention de mise en oeuvre du pacte Logement (CM)
11. Approbation du compromis de cession entre la commune et Madame Bernardy Carmen
12. Demande de lotissement du bureau de géomètres BEST G.O. Sàrl (Madame Bernardy Carmen)
13. Vote d'un crédit supplémentaire dans le cadre du projet de construction d'un hall de stockage
14. Approbation de la demande de protection nationale pour la maison sise à Koerich, rue Principale n°30
15. Décision de principe pour l'acquisition du presbytère de Koerich en vue de la création de logements pour jeunes
16. Approbation du mesurage de la rue de la Montagne à Koerich, en vue de délimiter le domaine public du domaine privé communal
17. Projet ASTA – aménagement d'un nouveau chemin rural au lieu-dit "Op Prämert" à Goetzingen
18. Approbation du contrat de bail entre la commune et Monsieur Lucas Laurent
19. Approbation du contrat de bail entre la commune et les consorts Gleis
20. Approbation du contrat de bail entre la commune et Monsieur Léon Eschette
21. Rapports et informations

Séance à huis clos

22. Nomination d'un délégué au sein du Conseil d'Administration de l'Office Social Régional de Steinfort
 23. Nomination avec classement d'un employé communal à tâche complète au service relations publiques
 24. Nomination et classement d'un employé communal à tâche complète au secrétariat
 25. Affaire de personnel
-

Koerich, le 05.02.2026

Pour le Collège des Bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre,
Daniel WIRTH



Le Secrétaire communal f.f.,
Nathalie REINERTZ

